



Legs du 350^e de la seigneurie de Rivière-du-Loup
**L'éclairage de la chute mis sur pause pour une
période indéterminée**

Rivière-du-Loup, le 17 avril 2025 – La Ville de Rivière-du-Loup désire informer la population et ses visiteurs que le système d'éclairage inauguré le 17 décembre dernier à titre de legs du 350^e anniversaire de la seigneurie de Rivière-du-Loup, au cœur du parc des Chutes dans le centre-ville, doit être mis à l'arrêt pour une période indéterminée, le temps d'apporter des correctifs avec les partenaires impliqués dans le projet.

Depuis son inauguration, l'éclairage de la chute principale et de la paroi rocheuse qui se trouve à proximité fait la fierté des Louperivois. Cependant, les responsables du projet à la Ville ont constaté que le système ne fonctionne pas à leur entière satisfaction, à la fois sur les plans technique et esthétique. Un suivi est assuré avec les fournisseurs associés au projet, de manière à identifier les écueils et les solutions disponibles.

Bien consciente de l'importance de cet équipement culturel pour la saison touristique estivale qui approche à grands pas, la Ville fait le choix de fermer les projecteurs afin de rapidement faire la lumière sur les difficultés rencontrées jusqu'à maintenant. L'objectif est de rétablir l'éclairage d'ici le 20 juin afin que les milliers de visiteurs du parc puissent profiter du magnifique spectacle qu'offre, en temps normal, cet important attrait de notre ville.

Le parc des Chutes demeure néanmoins ouvert aux heures habituelles.

– 30 –

Source : Pascal Tremblay, directeur
Service des communications
418 867-6706